

# La Paracha de Michpatim

Dans la paracha de cette semaine, il est écrit (verset 19-20 – chapitre 23).

« לֹא תִבְשֵׁל גְּדִי בְחֵלֶב אִמּוֹ. הִנֵּה אֲנֹכִי שֹׁלֵחַ מִלְאָךְ לְפָנֶיךָ לְשָׁמְרֶךָ בְּדַרְךְ. »

« Tu ne feras pas cuire un chevreau dans le lait de sa mère, moi-même j'envoie un ange devant toi pour te garder en chemin »

Et le rav Aaron Raizman d'expliquer le lien entre la fin du verset 19 parlant de l'interdiction de cuire et de manger du lait et de la viande ensemble, et le début du verset 20 parlant de l'ange envoyé par Hachem pour nous garder, de la manière suivante :

Le clah hakadoch (le rav Horovitz) nous donne le principe suivant : גדול הנשמר מן השומר . En effet, lorsqu'une personne doit sortir en chemin tant et si bien qu'elle est accompagnée d'un gardien veillant à sa protection. Qui parait plus important : Le שומר (gardien) ou le נשמר (la personne bénéficiant de cette garde, de cette protection) ?

Il n'y a aucun doute que le נשמר est le plus important dans la mesure où le שומר a justement été envoyé afin de protéger et veiller à son bien-être.

Ainsi Hachem déclare (23-20) : « voici moi-même j'envoie un ange devant toi pour te garder » ; qui apparemment est plus important : Le Klal Israël ou l'ange ?

Et Hachem de répondre : Le Klal Israël !, Et si tu veux en connaître la preuve, la Thora vient alors te l'apporter en déclarant : « tu ne cuiras pas un chevreau dans le lait de sa mère ».

En effet, le Klal Israël ne consomme pas un mélange de lait et de viande, alors que les anges eux, ont mangé ce mélange lors de leur visite chez Avraham Avinou (c'est d'ailleurs l'une des raisons pour laquelle ils perdirent le mérite de recevoir la Thora).

Il s'avère donc que l'interdit de « לֹא תִבְשֵׁל גְּדִי בְחֵלֶב אִמּוֹ » constitue bien la raison et surtout la preuve de « הִנֵּה אֲנֹכִי שֹׁלֵחַ מִלְאָךְ לְפָנֶיךָ לְשָׁמְרֶךָ ».

Le Klal Israël est en effet le נשמר (le gardé, le protégé) et les anges sont donc bien les שומרים (les gardiens envoyés par Hachem pour garder et veiller sur ses enfants, les bné Israël), car ces derniers se doivent de protéger les bné Israël de ne pas consommer ensemble du lait avec de la viande ; Alors qu'eux n'ont pas bénéficié de cette protection chez Avraham Avinou.